



Réunion 6 Décembre 2018 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 15

Présidence : M. Alain BUCHETON

Présents: MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony

1 – FOOT A 11.

1.1 Demandes.

U18 Brassage D2 – Match N° 50671.1 – E-Marzy 1 / Corbigny 1 du 8 décembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre à **17h00**.

Demande validée.

U18 Brassage D2 – Match N° 50672.1 – E-Guérigny 1 / Vauzelles 2 du 8 décembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre à **14h30** stade du Valiger à St Benin d'Azy.

Demande validée.

U15 Brassage D1 – Match N° 50699.1 – Coulanges 1 / FC Nevers 58 1 du 8 décembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre. Ce match se disputera au Stade des Senets (4) à Varennes Vauzelles.

Demande validée.

2 – FORFAITS.

2.1 Coupe Futsal.

Catégorie U18 plateau du 3 novembre.

Forfait de l'équipe de l'OI. St Martin, amende **25€**.

Catégorie U15 plateau du 1^{er} décembre.

Forfait de l'équipe de l'Esn 58, amende **25€**.

Catégorie U11 plateau du 24 novembre.

Forfait de l'équipe de Charrin, amende **25€**.

3 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE.

Plateau U7

- ✓ 13 octobre : Afgp 58, Corbigny, La Machine, Sauvigny, Prémery, Cosne, amende **10€**.
- ✓ 24 novembre : Vauzelles, FC Nevers Banlay, amende **10€**.

Plateau U9

- ✓ 13 octobre : Prémery amende **10€**.
- ✓ 24 novembre : Chaulgnes, Prémery, Châteauneuf, St Père, Narcy, amende **10€**.

Plateau U11

- ✓ 10 novembre : FC Nevers Banlay, Corbigny, St Père, amende **10€**.

4 – ARRETE MUNICIPAL.

De La mairie de Challuy sur les installations sportives municipales du stade Georges Rollet du 30 novembre au 3 décembre inclus.

Le Président.

